

QUESTIONNAIRE DES ADHÉRENTS DE LA CAPEB 71 AUX CANDIDATS

	Plutôt favorable	Partagé	Plutôt défavorable	Ne se prononce pas
1. Êtes-vous pour ou contre l'instauration du taux réduit de TVA à 5,5 % sur l'ensemble des travaux de rénovation ?	X			
<i>Commentaire éventuel :</i>				
2. Êtes-vous pour ou contre une réforme du dispositif « RGE » pour le rendre plus accessible et moins coûteux pour les artisans pour bâtiment ?	X			
<i>Commentaire éventuel :</i>				
3. Êtes-vous pour ou contre une simplification de MaPrimeRénov' ?	X			
<i>Commentaire éventuel :</i> <i>Il convient de ne pas modifier les règles trop régulièrement et de les rendre plus compréhensibles sur la possibilité d'être éligible au nom du dispositif</i>				
4. Êtes-vous pour ou contre une réforme des règles de la représentativité patronale et du dialogue social pour garantir la prise en compte de la voix des plus petites entreprises, sur la base du principe : 1 entreprise = 1 voix, quelle que soit sa taille ?	X			
<i>Commentaire éventuel :</i> <i>Il ne faut pas que ce ne soit que les plus grosses entreprises artisanales qui dirigent cette représentation. La richesse de l'artisanat est bien la multiplicité des entreprises individuelles ou avec un faible nombre de salariés.</i>				
5. Êtes-vous pour ou contre l'encadrement du régime de la micro-entreprise et sa limitation à 2 ans ?	X			
<i>Commentaire éventuel :</i>				

	Plutôt favorable	Partagé	Plutôt défavorable	Ne se prononce pas
6. Êtes-vous pour ou contre une meilleure accessibilité et une simplification de la REP Bâtiment (déchets) pour les TPE ?	X			
<i>Commentaire éventuel :</i>				
7. Êtes-vous pour ou contre une formation obligatoire pour créer son entreprise dans le bâtiment ?	X			
<i>Commentaire éventuel :</i> il ne faudrait pas non plus que la formation obligatoire vienne rebuter les personnes motivées. Mais un accompagnement est je pense bien nécessaire au démarrage.				
Quelles sont pour vous les 3 priorités pour l'artisanat du bâtiment si vous êtes élu(e) ?				
<p>1- Valoriser le travail en défiscalisant les heures supplémentaires</p> <p>2- Simplifier certaines obligations administratives</p> <p>3- Adapter le code des marchés publics pour faciliter l'accès à la commande publique de l'artisanat local</p>				

Vos réponses seront publiées sur notre site www.capeb71.fr. Vous pourrez y joindre un article d'une dizaine de lignes avec vos propositions.

CANDIDAT : VADOT Anthony 4^e circonscription

Date : 25/06/2024

Signature :



A retourner à capeb71@capeb71.fr avant le 21 juin 2024.